



Commune nouvelle CHASSAL-MOLINGES

COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES
COMPTE RENDU
RÉUNION ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2020
SALLE DES FETES DE MOLINGES

**La réunion du Conseil municipal se déroulera dans la salle des fêtes de Molinges et à huis clos - déclaration en Préfecture le 15 mai 2020 -
Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, le conseil municipal est convoqué à 19h00 et se terminera à 20h30, pour permettre à chacun de regagner son domicile avant 21h00
Il n'y aura pas d'intervenant extérieur.**

PRESENTS : DEMARCHI JF. / EYSSAUTIER CH. / DUIVON M. / VIALARD E. / DELACROIX JL / CHAPOTOT PH. / CORNU D. - Mmes PORCHEREL M / BERLUCCHI A / BESSE M. / LAHU N / ROUSSIER S. / BEGUET V. / LEBOSSÉ

Secrétaire de séance :

La convocation pour la séance 2 Novembre 2020 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 27 Octobre 2020.

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Absents : BARONI Jean-Jacques - BOURGEAT Gérard - MORA Claude - MEYNIER Claire - GUYENOT Jenny

Et annonce les pouvoirs

POUVOIRS

De M. BARONI JJ à M. EYSSAUTIER

De Mme MEYNIER CL à M. DEMARCHI JF

De M. MORA CL à M. DUIVON C.

De Mme GUYENOT N. à M. DEMARCHI JF

De M. BOURGEAT G. à Mme BERLUCCHI A.

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, Madame Monique PORCHEREL est candidate. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 12 Octobre 2020 et s'ils ont des remarques à faire.

- Observation de Monsieur CHAPOTOT Philippe : dans le paragraphe « Présentation du PCAET » il manque la signification du « T »
Réponse : le « T » signifie Territorial

1 - DOSSIER CIMETIERE - SIDEC

Considérant la nécessité de désigner une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation des prestations suivantes : Aménagement du cimetière à Molinges ;

Vu la proposition de Monsieur le Maire de retenir le SIDEC en qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents + 5 pouvoirs

- Retient la proposition de Monsieur le Maire et attribue la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au SIDEC pour l'opération visée ci-dessus ;
- Prend note que les frais d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sont fixés forfaitairement à 3 438.75 € HT ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage correspondant.
- Précise que la dépense correspondante sera comprise dans le financement de l'affaire citée en référence.

Observation :

Philippe CHAPOTOT : La commission Travaux sera-t-elle consultée pour ce dossier

Jean-François DEMARCHI : M. BARONI Jean-Jacques, responsable de la commission Travaux n'étant pas présent, je réponds : Oui la commission sera consultée pour ces travaux.

2 - LOGO DE LA COMMUNE

Suite au concours pour un LOGO pour la commune de Chassal-Molinges, 33 propositions ont été déposés en Mairie.

La commission communication a retenu 5 offres qui sont soumises au vote du conseil municipal.

Après délibération, le conseil municipal, choisit la proposition n° 12 de Mme MONNIER Hélène d'ARBENT.

Un courrier sera adressé à tous les participants.

3 - POINT SUR LES TRAVAUX

ECOLE – Pour faciliter la fin des travaux, et en accord avec les enseignantes, le déménagement sera programmé cette fin d'année pour une ouverture début Janvier 2021.

RESEAUX Impasse du Perron et Chemin des Rus – L'entreprise PETITJEAN a démarré les travaux. Un complément de subvention DETR a été déposé pour la tranche optionnelle « Chemin des Rus »

Observation :

Éric VIALARD : Voir pour déplacer le passage piétons qui se situe près de l'arrêt du bus

Jean-François DEMARCHI : Lors du goudronnage de l'ensemble, nous ferons le nécessaire.

4 - DIAGNOSTIC DES RESEAUX SUR LE SITE DE CHASSAL

Le marché a été déposé sur le portail DEMATIS le 3 octobre 2020

La date et l'heure de réception des offres était fixées au 22 Octobre 2020 à 12H00

3 Offres ont été déposées et analysées

- VERDI
- Réalités Environnement
- HYDRATEC

NOTE GLOBALE

Prestataire	VERDI	Réalités environnement	HYDRATEC
Note prix /40	40	39	37
Note technique /60	56	53	46
Compréhension des enjeux locaux, contenu et qualité des prestations /35	35	28	21
Moyens humains et matériels affectés à l'étude, organisation et savoir-faire /20	16	20	20
Délai d'intervention et de réalisation de la mission /5	5	5	5
Note finale /100	96,0	92,0	82,9
Proposition de classement	1er	2ème	3ème

TOTAL DE L'ETUDE

Prestataire	VERDI	Réalités Environnement	HYDRATEC
TOTAL HT retenu	52578	53945	57000
Note prix :	40	39	37

Monsieur le maire propose de retenir le cabinet VERDI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents + 5 pouvoirs décide de

- Retenir le Cabinet VERDI pour ce dossier
- De demander les subventions à l'Agence de l'Eau
- De demander une autorisation de commencer l'étude
- D'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à ce dossier.

5 – SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITE

Compte-tenu de la nécessité d'accompagner le commerce de proximité en milieu rural
Compte-tenu des difficultés rencontrées lors des fermetures imposées au printemps 2020.
Compte-tenu de l'importance et des enjeux que représentent la présence d'un commerce de proximité diversifié dans le village.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents + 5 pouvoirs décide :
D'attribuer une subvention d'un montant de 1500.00 € aux commerces de proximité sur la commune de Chassal-Molinges – A savoir :

- Salon de coiffure à Molinges
- Café de la Poste à Molinges
- Restaurant à Molinges
- Bar IP5 à Chassal.

6 – COVID-19

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différentes circulaires, informations, consignes reçues régulièrement par les services de la Préfecture, de la Sous-préfecture et de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude. Ces services de tutelles restent très disponibles en cas de besoin.

Monsieur le Maire remercie les personnes du CCAS pour leur mobilisation dans le contact avec la population par des appels téléphoniques, la distribution dans toutes les boîtes aux lettres d'un communiqué de la mairie, qui a été très apprécié par chacun.

3 – DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Vu la demande de Maître Xavier JACQUES, notaire concernant la vente du bien immobilier situé 5106 Route de Marignat cadastré 113 D 575 à CHASSAL appartenant à Madame CERVEAU Fanny au profit de Mr Abelaziz EL KADDOURI,

Considérant que ce terrain est soumis au droit de préemption Communal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide de renoncer au droit de préemption sur la vente des biens Cadastres 113 D 575.

C.C.A.S

Vu les circonstances sanitaires, cette année, aucun repas ne sera organisé.

Par contre, toutes les personnes de 70 ans et plus recevront un colis, ce qui porterait à 169 colis à prévoir.

Mme PORCHEREL prendra contact avec les membres du CCAS pour la composition du colis.

QUESTIONS DIVERSES

Sandrine LEBOSSÉ → Problème d'adresse sur la commune nouvelle – la numérotation de la Route de Marignat pose problème. Le courrier n'arrive pas dans les bonnes boîtes aux lettres

Jean-François DEMARCHI → A revoir pour renuméroter toute la Route de Marignat ou trouver une solution – Rajouter des « bis » et ou des « Ter »

Éric VIALARD → Nuisances sonores devant la Boulangerie aux heures de sorties tardives des usines.

Jean-François DEMARCHI → Un signalement a été fait en gendarmerie.

La séance est levée à 20 H 20

Prochain conseil municipal le LUNDI 7 Décembre 2020